

Enregistré le
11/07/2025
AGR250516



Nîmes le 10 JUIL. 2025

La Présidente

Réf :

Madame la Présidente,

J'ai bien reçu votre rapport d'observations définitives en date du 20 juin 2025 établi à la suite du contrôle des comptes et de la gestion du Conseil Départemental du Gard pour les exercices 2022 et suivants.

Tout d'abord, je tiens à vous remercier d'avoir intégré mes remarques et précisions issues du courrier en date du 16 mai 2025.

Toutefois, je souhaite souligner à nouveau la situation financière complexe de notre Conseil Départemental. « La dégradation financière qui se confirme en 2024 », mentionnée dans le rapport est en lien direct avec, d'une part, la fluctuation importante de nos recettes, sans possibilité d'actions sur ses variabilités ou d'anticipation et, d'autre part, une augmentation des dépenses sociales qui sont en majorité liées à des mesures "exogènes".

Par prudence le Conseil Départemental du Gard a fait le choix de mettre en œuvre un plan d'économies des dépenses de fonctionnement, afin de préserver un investissement indispensable pour le territoire et les collectivités territoriales.

Néanmoins, c'est avec réalisme que nous nous adapterons afin de retrouver une capacité d'autofinancement nette suffisante qui permettra de dégager un autofinancement. Je vous informe donc que, si nécessaire, la programmation pluriannuelle d'investissement (PPI) sera revisitée et les projets priorisés.

En outre, je souhaite préciser que les chiffres clé 2025 du rapport font apparaître une capacité de désendettement de 10.5 ans qui reste uniquement une prospective.

Pour ajuster au mieux les dépenses à nos recettes très variables, il est primordial de faire preuve de réactivité et préserver l'avenir.

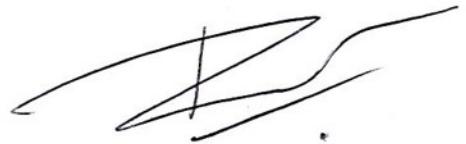
Consciente des enjeux à venir et soucieuse d'améliorer les décisions qui devront être prises, je tiens également à souligner que nous travaillons actuellement à une amélioration de nos outils de pilotage, recueil de données et prospective budgétaire notamment dans le domaine du social.

Cette démarche associée à un contrôle de gestion constitue un socle stratégique et indispensable pour anticiper et garantir la réussite des projets de notre collectivité.

Enfin, dès la réception du rapport d'observations définitives n°2 (ROD2), je vous informe que nous procéderons à sa présentation en assemblée délibérante du 10 octobre 2025 ou de celle la plus proche de la date de réception du ROD2.

Restant pleinement à votre écoute, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma parfaite considération.

La Présidente
Françoise LAURENT-PERRIGOT



Françoise LAURENT-PERRIGOT

Madame Valérie RENET
Présidente de la Chambre Régionale des Comptes d'Occitanie

500, Avenue des Etats du Languedoc
CS 70755
34064 Montpellier Cedex 2